

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

DU 17 NOVEMBRE 2023 A ECHEANCE DU 22 NOVEMBRE 2023

**Approuvé lors de l'assemblée générale du 8 mars,
à échéance du 15 mars 2024**

ASSEMBLEE GENERALE

17 novembre 2023 -en présentiel & visio-conférence

SOMMAIRE

Ouverture de la séance par Thierry CADEVILLE, Président de la CCI de l'Yonne..... 4

Interventions :

- Yves HUTIN, Directeur territorial Nièvre-Yonne Pôle Emploi..... 5
- Pascal BAILLY, Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre..... 6
- Bruno RENARD, Président du Tribunal de Commerce de Sens..... 7
- Pascal JAN, Préfet de l'Yonne..... 7
- Sylvie SIDOU, membre élue de la CCI Yonne..... 10

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2023..... 12

Demandes de subvention :

- Transition collective..... 12
- Fonds tourisme durable..... 13

Tarifs applicables au 1er janvier 2024..... 15

Ouverture d'un compte de régie..... 15

Informations : marchés attribués..... 16

Informations : tableau des représentations..... 16

Budgets :

- Budget rectificatif 2023..... 17
- Plan pluriannuel d'investissement 2023-2026..... 20
- Budget primitif 2024..... 23

Intervention de Clara Perret -AuxR_Lab..... 29

Actualités actions emploi :..... 30

- Course de l'Orientation à Avallon
- Positiv'Emploi
- Zoom de l'Orientation à Sens

Evénements à venir :..... 31

- Vita Créa
- Trophées des Entreprises
- Calendrier CCI Yonne 2024

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la CCI de l'Yonne

Assemblée Générale du 17 novembre 2023

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a tenu une assemblée générale le vendredi 17 novembre 2023, à 9 heures, en visioconférence et en présentiel à AuxR_Lab, rue des Plaines de l'Yonne à Auxerre, sous la Présidence de Thierry CADEVILLE, Président de la CCI de l'Yonne.

Membres titulaires présents

Anthony BALOUZET, Thierry CADEVILLE, Georges CARLIERE, Didier CHAPUIS, Sylvain DUVAL, Kouider HAFID, Pascal BAILLY, Emmanuel DUBOIS, Nicolas GARNERONE, Karine GAUFFRENET, Alain LAPLAUD, Elisabeth LEBEAU-COSTA, Marc MANDRAY, Ghislaine MOREAU, François-Xavier NAULOT, Florence PICHOL, Sylvie RAMISSE, Sylvie SIDOU.

Membres titulaires excusés,

Clément BAILLY, Didier BARJOT, Pierre BELBENOIT, Xavier CELLARD DU SORDET, Pascal CHAROT, Laurence DERBECQ, Brigitte DESFOSSEZ-DUTOIT, Alain GENET, Sophie GRCEVIC, Frédérique LECOMTE, Pascal LEROUX, Stéphanie LOUAULT, Yann PICARD, Nicolas PLANTIER, Frédérique RADE, Stéphane TURPIN.

Membres associés présents

Yves HUTIN, Serge NASSELEVITCH, Aurélie VALLOT.

Conseillers techniques présents

Emmanuelle BONNEAU, Laure BERTHELIN, Bruno RENARD,.

Assistaient également à la réunion

- Jérôme MAYEL, Directeur Général ;
- Les Directeurs et Chefs de service de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne.

1. ACCUEIL PAR THIERRY CADEVILLE, PRESIDENT DE LA CCI DE L'YONNE

Thierry CADEVILLE, Président

Avant de débiter cette assemblée générale, je vous rappelle qu'elle se tient à la fois en présentiel et en visioconférence. De ce fait, les votes seront ouverts dès cet après-midi pour se clôturer mercredi 22 novembre à 22 h 30. Un lien personnel vous sera ainsi transmis par la direction générale.

Lors de notre dernière assemblée de mai, je vous faisais part d'un certain nombre d'annonces sur nos différents sujets d'actualité dont le projet Octopus. J'ai le plaisir de vous dire que les calendriers sont globalement tenus. J'ai vu encore pas plus tard qu'hier le responsable de la société Gébat : les chantiers sont entrés dans leur phase active. On en reparlera un peu plus tard dans la seconde partie de de cette Assemblée générale.

Avant de laisser la parole à Monsieur le Préfet, je voudrais vous faire part de quelques informations rapides sur la situation économique de notre pays et de notre département. Ces informations sont à la fois tirées du sondage OpinionWay, institut de sondage mandaté par CCI France pour examiner tous les mois la situation des chefs d'entreprise, leur moral, leurs préoccupations... Et puis, il y a également le comité consultatif de la Banque de France qui est plus icaunais et auquel j'ai assisté hier.

- L'indicateur de l'optimisme des chefs d'entreprise est à 81 en octobre, ce qui a du sens si on considère qu'il était à 108 en février et à 97 en juin. Il y a eu une grosse chute à la rentrée, près de 22 points, ce qui signifie aujourd'hui que la plupart des chefs d'entreprise sont préoccupés. 4 chefs d'entreprise sur 10 redoutent des difficultés financières à cause du durcissement des conditions de financement.
Pour le moment, on a un peu plus des 2/3 qui sont confiants pour leur entreprise sur les 12 prochains mois, avec des variations importantes selon la taille et le secteur d'activité. A retenir : plus l'entreprise est importante et dans le secteur des services, plus les chiffres de confiance sont positifs. 30 % des chefs d'entreprises rencontrent des difficultés pour être payés dans les temps par leurs clients et on le verra tout à l'heure, yc dans l'Yonne. Les services financiers commencent à avoir des tensions sur leurs trésoreries.
- 80% des sondés pensent maintenir leur effectif pour 5% qui pensent le réduire. Je demanderai tout à l'heure à Yves HUTIN, s'il le veut bien, un petit point rapide sur la situation de l'emploi dans l'Yonne.
- La croissance mondiale devrait s'établir pour cette année à 2,7% contre 3,5% en 2022. Aucun rebond significatif n'est attendu pour 2024. Voilà ce qui est établi aujourd'hui par la Banque de France. On parle de PIB en valeur et non en volume. Cela implique de corriger ces chiffres de l'inflation mondiale donnée cette année à 7%. (4 % estimé en France). Mais il y a aussi des variations énormes comme au Brésil où l'on parle d'une inflation à 50% actuellement. Pour la France, l'objectif est de revenir à 2% d'inflation en 2025, hors prix de l'énergie. La croissance de la zone euro est à 0,7% en volume en 2023, l'Allemagne est à moins 0,5 alors que c'est quand même en principe la locomotive de l'activité en Europe. Les prévisions pour 2024 : +1% pour 2025 et +1,5%, mais cela reste totalement hypothétique.
- Le taux de crédit a augmenté, mais il reste en France le plus attractif de la zone euro. L'épargne des Français est de 6 000 milliards soit 2 fois la dette du pays. C'est plutôt encourageant. Les PGE se remboursent conformément aux prévisions. Nous en sommes à 48% me semble-t-il et un taux de défaillance d'environ 4%.

- L'industrie se porte plutôt bien et elle peut absorber et répercuter les hausses de salaires, d'énergie et de matières premières. Les délais d'approvisionnements, le prix de certaines matières, le coût des transports sont revenus à des niveaux beaucoup plus raisonnables, pratiquement ceux d'avant crise.
- Les défaillances sont encore à un niveau faible, même si la Banque de France constate un début de tension des trésoreries.
- Dans le bâtiment, la partie « rénovation/isolation/remplacement des chaudières usagées » se porte très bien. La partie construction neuve souffre énormément pour les questions que nous avons déjà évoquées, le coût du crédit notamment, les pavillonneurs affichent moins 50% d'activité.
Les taux d'emprunt restent élevés, bien qu'en diminution et l'accès au prêt est toujours compliqué pour les primo-accédants. D'où une baisse importante des transactions immobilières. On a annoncé à fin octobre 650 fermetures cumulées depuis le début de l'année d'agences immobilières. C'est déjà 2 fois plus que toute l'année 2022.
- Le commerce et l'hôtellerie restauration souffrent également beaucoup, d'abord pour des difficultés à trouver du personnel. Et là, Monsieur Hutin, vous pouvez peut-être nous dire en deux mots comment vous vivez la situation de l'emploi actuellement, si vous voulez bien.

Monsieur HUTIN, Directeur territorial Nièvre- Yonne Pôle Emploi

Nous ne sommes pas encore forcément en situation de grande préoccupation mais nous avons quelques signes d'alertes avec une érosion qui touche tous les secteurs d'activité et qui tend à s'accroître : l'industrie (-0.6%), la construction (-0.3%), le commerce (-0.1%), le service (-0.1%).

Autre indicateur : le volume des offres d'emplois baisse avec des CDI et CDD qui reculent de 5% sur un an. Nous sommes aujourd'hui à un niveau de CDI un peu inférieur à 50%, ce qui prouve le moral en baisse des chefs d'entreprises.

Mais il y a de bonnes nouvelles ! Nous avons un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale : l'Yonne est à 6.8 %. Dernier indicateur, les déclarations préalables à l'embauche. Là aussi, nous reculons dans le département, de 5%.

En conclusion, nous pouvons dire que nous notons un resserrement mais il n'y a pas d'alerte, nous ne sommes pas sur un phénomène massif de destructions malgré tout. 2024 s'annonce plus délicat avec un taux maintenu d'inflation mais avec quelques opportunités dans certains secteurs d'activités.

Thierry CADEVILLE, Président

En complément, l'année dernière, le e-commerce a pesé 150 milliards d'euros. À titre de comparaison, ce qui est vendu dans l'ensemble des enseignes de grande distribution en France pèse 200 milliards. Donc vous constaterez que ces chiffres sont assez significatifs. Ça a bien davantage progressé dans les services : +30%, alors que ça s'est réduit un peu sur les biens d'équipement, mais c'est forcément aussi de l'argent qui n'est pas dépensé dans nos magasins.

Tout à l'heure, Sandra, Marie-Claire, sous la conduite de Marc Mandray, notre vice-président Commerce missionné sur l'opération Course d'orientation commerce, vous présenteront cette opération. Elle s'est déroulée la semaine dernière à Avallon et a consisté, sur deux jours, à mobiliser 400 élèves et 65 commerçants pour se faire rencontrer les uns et les autres, essayer de faire naître des vocations et de répondre à des attentes de la part des commerçants. On peut considérer que ça a été un grand succès, en particulier grâce à l'implication de nos équipes que je remercie.

Concernant les CCI, je rappelle quelques éléments rapides : 122 CCI en France; 14 000 collaborateurs; 9 000 chefs d'entreprise élus et engagés bénévolement au service de l'intérêt général; 3 missions principales :

- 1- L'appui aux entreprises et aux porteurs de projets. Nous avons reçu l'année dernière près de 500 000 porteurs de projets dans nos CCI et qui ont été orientés et accompagnés par le réseau. Dans l'Yonne, nous recevons 10 porteurs de projets en moyenne par jour.
- 2- La formation. 400 000 jeunes et adultes sont formés annuellement par le réseau. Dans l'Yonne, ce sont 1200 apprenants à peu près sur l'année.
- 3- L'appui territorial et la gestion d'infrastructures. Les CCI gèrent 122 ports, 67 aéroports et 250 lieux d'hébergement. Dans l'Yonne, nous avons un port avec un projet de plateforme multimodale. Nous avons eu une réunion avec le sous-préfet de Sens cette semaine pour préparer cette échéance à horizon 2025. Ce projet, c'est la volonté de connecter le port de Gron, à la fois en fluvial, ce qui est son essence même, mais aussi avec le rail et la route bien entendu. Cela répond à des besoins d'industriels sur le Sénonais. En complément, nous avons 6 pépinières et hôtels d'entreprises dans l'Yonne que vous connaissez déjà.

Nous avons parlé de l'activité des tribunaux de commerce. Je vais demander à Pascal Bailly, Président du Tribunal de Commerce d'Auxerre de nous dire un mot sur l'activité du Tribunal. Le Président Bruno Renard pourra également intervenir, s'il le souhaite pour celui de Sens.

PASCAL BAILLY, président du Tribunal de Commerce d'Auxerre

Retenez que les activités d'un tribunal de commerce ne se limitent pas qu'aux procédures collectives mais je vais faire un focus sur ce qui nous intéresse aujourd'hui, à savoir l'activité économique.

Ce qu'il faut retenir, sur le plan national au cours des 10 dernières années, ce sont en moyenne 55 000 entreprises défaillantes par an. Certes, il existe quelques exceptions : nous avons eu un pic à 64 000 en 2013, conséquences tardives de la crise financière de 2008. Ensuite, nous avons eu la période Covid pour laquelle nous avons commencé à avoir les premiers effets ressentis en fin d'année 2020 puis 2021. En 2023, nous devrions retrouver un niveau normal de défaillances, le Tribunal de Commerce d'Auxerre n'ayant pas ressenti cet effet tsunami qui était attendu post Covid.

Vous avez compris, vous le savez, le nerf de la guerre, c'est la trésorerie. Alors je ne cesse de répéter de surtout saisir le tribunal, dans le cadre de rendez-vous confidentiels, le plus en amont possible. Nous avons des manœuvres préventives qui restent totalement confidentielles pour aider les entreprises en étalant les dettes dans le cadre de conciliation et demandes adhoc. Avec ces mesures préventives, ce sont 8 entreprises sur 10 qui s'en sortiront la tête haute. En procédure collective, c'est le ratio contraire.

La vraie difficulté aujourd'hui, ce sont les remboursements des PGE qui, selon la Banque de France, se passent plutôt bien. De notre côté, nous avons quelques entreprises qui commencent à rencontrer des difficultés.

A noter également que nous avons quasiment doublé le nombre d'injonctions de payer. Pour rappel, cela correspond au premier commandement permettant à une entreprise, après multiples lettres recommandées, d'avoir un jugement exécutoire par un huissier. Le nombre d'injonctions est en forte hausse. Ce n'est pas un très bon présage pour les trésoreries des entreprises.

Pour finir, deux chiffres relatifs à notre Tribunal à vous communiquer : la plupart des entreprises qui passent en liquidation judiciaire aujourd'hui ont été créées entre deux confinements et n'ont pas de salariés. Pour certaines, elles n'ont pas de chiffres d'affaires. C'est le cas de 20% d'entre elles. En d'autres termes, nous allons revenir à un niveau normal, d'avant Covid.

BRUNO RENARD, président du Tribunal de Commerce de Sens

Je remercie le Président Bailly pour cette synthèse. Nous sommes dans une situation similaire sur Sens avec les mêmes caractéristiques : nous avons de nombreux « petits » dossiers avec zéro salarié et zéro activité.

Cependant, ce qui est un peu plus inquiétant, c'est davantage un problème à caractère judiciaire avec des entreprises en liquidation judiciaire mais poursuivant leur activité. Cela fait l'objet de signalements au niveau du Parquet. Derrière tout cela, il y a des problèmes d'assurance, des problèmes de continuité d'activité, des problèmes de salariés continuant leur activité en étant payés et sans avoir de contrat de travail. Ce phénomène est nouveau, grandissant et n'existait pas auparavant.

Dernier point : de plus en plus de chefs d'entreprise viennent s'informer au Tribunal des différentes procédures et ça c'est tout le travail de prévention qui sont faits par les tribunaux de commerce.

PASCAL JAN, préfet de l'Yonne

Je suis extrêmement heureux, comme toujours, de venir parmi vous et si nous avons un certain nombre de sujets en commun aujourd'hui, cela va me permettre un peu de faire le bilan de nos relations, de vous indiquer les différents éléments quant à la participation et le soutien de l'État à l'économie dans l'Yonne.

- L'année 2024 sera marquée par la finalisation des travaux du projet Octopus pour lequel nous avons posé ensemble la première pierre il y a quelques semaines.
Je rappelle que pour ce projet, les services de l'État ont participé à hauteur de 600 000 € au titre du Fonds friche de France Relance et 425 000 € au titre du Fonds national d'aménagement et du développement du territoire (FNADT). C'est ainsi plus d'un million d'euros de soutien de l'État à ces entreprises et à son territoire sur un projet qui se monte à 5 000 000 €.
- Les services de l'État accompagnent et soutiennent également le développement des infrastructures.
Vous en avez également parlé avec le port de Gron. C'est un véritable enjeu de la trimodalité et c'est vrai qu'aujourd'hui, il y a des négociations avec la Région pour financer les investissements (7 à 9 millions d'euros). Pour en avoir discuté avec le directeur de LogiYonne, je vais engager un tour de table avec VNF-voies navigables de France, l'idée étant d'apporter un surplus d'activité, pas simplement pour vous, mais

également pour Joigny et son port de vrac. Il y a de véritables sujets à mettre sur la table dont la fameuse question du pont ou celle du curage. Cela fait des années que ça n'a pas été fait, limitant en réalité l'activité. Nous allons donc essayer de doper le CPER (Contrat-Plan-Etat-Région) disposant d'une enveloppe de 2 000 000 €, sachant que pour le moment, nous sommes le seul projet à pouvoir y prétendre.

Le développement du commerce fluvial, c'est moins de transport, moins de camions, ça fait une transition écologique et je crois qu'il faut saisir cette opportunité.

- Depuis le début, la CCI accompagne les territoires dans la mise en œuvre d'un plan d'actions. C'est Yonne industrielle. Au-delà du programme Territoires d'industrie et les enjeux liés à ce programme, c'est la décarbonation de l'économie, le numérique, l'innovation et j'allais dire au-delà, les filières. En tous cas, la reconstitution ou l'établissement de nouvelles filières. Là également, nous sommes extrêmement attentifs et sur ce développement, l'Etat est garant finalement de la bonne mise en œuvre ce plan d'actions.
- Vous avez parlé de compétitivité. C'est vrai que permettre à la France d'être plus compétitive et de saisir les opportunités, c'est l'un des objectifs, si ce n'est l'objectif de France 2030. Donc je rappelle, c'est un plan massif d'investissement de 64 milliards d'euros en sus des 50 milliards de la transition écologique.
- Vous avez évoqué également la dette : là c'est un investissement pour l'avenir. Je m'explique. France 2030 a pour ambition de réindustrialiser le pays avec des technologies innovantes et de soutenir la transition écologique. Pour cela, l'État va mettre en place différents groupes de travail où vous serez associés afin de sensibiliser les chefs d'entreprise précisément à ce programme important. C'est assez complexe et nous aurons besoin à la fois d'informations, voire de formations pour que les entreprises se saisissent bien des enjeux de France 2030 et sachent comment bénéficier de ce plan d'investissement.
Nous allons mettre en place, avec vous, un speed meeting France 2030 en 2024 : ce sera une sorte de forum qui sera organisé dans les salons de l'AJA.
- Le projet de maisons des saisonniers dans l'Avallonnais est aussi un travail entre les services de l'État et les chambres consulaires. Il s'agit d'une expérimentation dédiée à l'emploi saisonnier, dans une démarche partenariale en vue de sécuriser le parcours professionnel des saisonniers. Nous ambitionnons de renforcer l'attractivité du territoire, principalement en faveur du secteur touristique. C'est un enjeu majeur pour le territoire et cela concerne l'ensemble du département, et plus particulièrement le sud. Dans ce cadre-là, l'État et le Conseil départemental travaillent de concert pour l'OGS – Opération Grand Site de Vézelay. Nous devrions avoir la labellisation en 2024.
- Autre sujet, France Travail qui est une refonte du regard que l'on peut avoir sur l'emploi, sur le suivi des personnes. Le projet de loi a été adopté il y a deux jours par l'Assemblée nationale et son objectif est d'élargir le réseau des secteurs mobilisés en faveur de l'emploi et de la formation et ainsi limiter au maximum les freins à l'embauche, même si les chiffres demeurent encore bons.

Je tempèrerais un peu, Monsieur le Président, des propos relativement optimistes. Les remontées que l'on a des entreprises laissent à penser une tendance, une fragilisation, une multiplication des entreprises en difficulté. Alors pour le moment, à part Marelli, ce n'est pas massif. Mais j'avoue que je suis un peu inquiet pour fin 2024/2025.

- Enfin, la vie des entreprises, c'est également la vie de la cité. Et je tiens à saluer évidemment votre engagement à travers différentes actions et notamment le club « Les entreprises s'engagent » dans lequel je suis intervenu la fois dernière. Une réelle dynamique existe autour de ce club avec 74 adhérents et des thématiques abordées : l'intégration des réfugiés, la question du travailleur handicapé, les droits des femmes ... L'avenir du club s'engage encore davantage sur les actions en faveur de la diversité et j'aimerais insister sur ce point dans toutes ses formes au sein des entreprises. J'ai demandé à Pôle emploi et à la DDETSPP de travailler en lien avec le Club sur un événement portant sur cette thématique et qui mettrait en avant le témoignage d'entreprises ayant accueilli avec succès des profils types. En effet, il y a des réglementations voire des législations qui créent certaines contraintes. Je pense notamment aux salariés handicapés dans les entreprises. Ce que je souhaiterais c'est qu'on inverse cette appréhension en opportunité. Nous pourrions organiser, au cours du premier trimestre prochain, une réunion ou une sorte de séminaire avec des chefs d'entreprise, des salariés s'ils le souhaitent, venant témoigner devant le club pour montrer combien la diversité est source de richesse pour tous.
- Autre élément, c'est la rencontre de l'éducation nationale avec le monde économique afin de faire découvrir l'univers professionnel aux jeunes. C'est le seul moyen de lutter contre les déterminismes familiaux. Une première expérimentation va être faite au niveau du bassin Territoires d'industrie, soit une grande partie de l'Yonne. Après l'expérimentation, nous évaluerons et si cela est bénéfique pour l'entreprise, nous généraliserons l'action. L'enjeu est très important. Nous ne connaissons pas les métiers de demain mais nous connaissons les secteurs porteurs. Aujourd'hui, on parle beaucoup de l'intelligence artificielle et on sait qu'il y a une batterie de métiers qui vont être liés à cette intelligence artificielle. Idem pour la domotique ou la robotique. Alors pour tous ces métiers à venir, il faut les anticiper et ce sera d'autant plus facile si nous avons le contact avec la jeune génération.

En tout cas, sachez que Monsieur le Président, vous m'aurez toujours à vos côtés dès lors qu'il s'agit de porter des thèmes au-delà de la compétitivité de l'entreprise, des thèmes fédérateurs qui permettent de poursuivre plusieurs politiques sociales : égalité homme femme, vis-à-vis des handicapés, vis-à-vis des jeunes et in fine vis-à-vis de l'économie et la bonne santé des entreprises dans l'Yonne.

Thierry CADEVILLE, Président

Pour répondre à votre intervention, sachez que nous organisons vendredi prochain le Zoom de l'Orientation à Sens à l'Amphi où nous avons reçu, l'an passé, près de 450 jeunes et leurs parents pour présenter des métiers, des univers, plutôt des univers puisque les entreprises sont représentées.

Ça tourne sur la question qui était évoquée, des entreprises s'engagent. Notre élue Sylvie Sidoux qui a deux entreprises d'intérim, est bien placée pour nous parler de l'emploi des migrants.

Sylvie SIDOU, membre élue de la CCI Yonne

Effectivement, j'ai deux agences d'intérim spécialisées dans l'insertion, dans lesquelles nous accueillons des personnes ayant besoin d'un soutien particulier et qui rencontrent des difficultés pour retrouver un emploi en intérim classique. Ce public est de plus en plus important depuis la crise sanitaire.

Chez moi, un intérimaire sur deux est issue de l'immigration, ce qui représente en volume 500 personnes par an, soit 120 ETP et 30 nationalités différentes.

C'est difficile pour tout le monde, il faut trouver les mots, savoir s'adapter avec la langue qui n'est pas maîtrisée. Nous sommes parfois obligés de converser en anglais dans les agences. Cela veut dire que cette main d'œuvre ne maîtrise pas le français, sans CV ni adresse mail. Bref, cette population n'est pas armée quand elle arrive en France. Et nous, nous effectuons ce travail pour elle.

Ne vous méprenez pas, il y a aussi du positif à l'image des entreprises comme DUC qui savent véritablement les accueillir ou les embaucher à terme. Face à toutes ces difficultés, il faut retenir que ces migrants ont une motivation bien supérieure à la moyenne. Très concrètement, ils acceptent les emplois que beaucoup refusent. Alors, soyons clair, ce n'est pas tout rose mais cette motivation, elle est précieuse pour nos entreprises comme pour nous. Je leur tire mon chapeau.

PASCAL JAN, préfet de l'Yonne

Pour répondre à vos propos, lorsque je parle de la diversité, je les inclus dedans, bien évidemment. C'est un enrichissement dans le projet de loi immigration. Il faut quand même savoir que ces personnes-là obtiennent un titre de séjour pluriannuel et que, désormais, elles seront soumises à un examen en français, parce que l'idée est bien de les fidéliser et surtout éviter ce que vous disiez pour faciliter leur intégration yc sociale.

Je vous rejoins, en règle générale pour les entreprises que j'ai visitées, elles vivent ces situations plutôt positivement et ce, malgré les contrats, malgré les difficultés, malgré les problèmes d'adaptation des uns et des autres. C'est plutôt vu comme une richesse individuelle pour les salariés et collective pour l'entreprise.

Je souhaiterais évoquer un dernier sujet, celui de la cybersécurité. Nous allons mettre en place une information/formation pour tous les chefs d'entreprise. Trop peu sont sensibles à ces menaces mais c'est vraiment un sujet qui doit être mis au cœur de vos préoccupations. Je vous annonce qu'au mois de février, nous effectuerons un exercice cyber sur l'ensemble du département. Il y aura des entreprises qui se verront « virusées », et seul le chef d'entreprise sera prévenu au préalable. Nous voulons frapper fort pour qu'il y ait une vraie prise de conscience.

L'Etat peut travailler sur la compétitivité et l'emploi mais si vous avez des petites entreprises qui se font hacker ou rançonner au point de fermer boutique, cela n'a pas de sens.



Avant de débiter l'ordre du jour de l'assemblée générale, le Président Cadeville demande une minute de silence en hommage à Pascal Minet, ancien membre élu de la CCI Yonne.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 mai 2023

Thierry CADEVILLE, Président

Le Président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2023 a été transmis par mail avec la convocation et demande à l'assemblée s'il y a des remarques au sujet de ce compte-rendu.

Aucune remarque n'est formulée par les membres élus.

LE PROCES VERBAL DU 12 MAI 2023 EST ADOPTE COMME SUIV :				
NOMBRE DE VOTANTS 24	QUORUM 18	POUR 24	CONTRE 0	ABSTENTION 0

3. DEMANDES DE SUBVENTIONS

3.1 TRANSITION COLLECTIVE

La DDETSPP - Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations souhaite développer une plateforme de transition collective.

Ce dispositif « Transition Collective » s'adresse aux **entreprises en perspective de développement** et aux **entreprises en mutation** (évolution de l'organisation du travail, transition technologique, etc.). Il favorise la mobilité des salariés positionnés sur des métiers fragilisés.

La plateforme doit permettre de faciliter la mise en lien entre des entreprises porteuses d'emplois et des entreprises ayant des emplois fragilisés à l'échelle d'un territoire. Elle est également un lieu de concertation et de coordination car elle permet d'articuler les différents outils portés par l'Etat ou par des acteurs institutionnels visant l'accompagnement des mutations économiques des entreprises et des salariés sur un territoire.

Le financement de cette plateforme repose sur un budget identifié dans le fonds de revitalisation BENTELER et c'est la DDETSPP qui se charge de la recherche de financement.

DELIBERATION

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI de l'Yonne, en date du 28 juin 2022, **L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 17 novembre 2023 et consultée par voie électronique, à échéance du 22 novembre 2023 à 23 h 30**

AUTORISE son Président à demander une subvention de 30 000€ auprès du fonds de revitalisation BENTELER (15 000€ en 2024 et 15 000€ en 2025) afin de déployer l'action Transition collective.

LA DELIBERATION 2023-09 EST ADOPTEE COMME SUIV :				
NOMBRE DE VOTANTS 24	QUORUM 18	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 1

3.2 AVENANT AU FONDS TOURISME DURABLE

Dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) finance des projets de Transition Ecologique auprès de restaurateurs et hébergeurs situés en zone rurale (ne concerne donc pas les villes d'Auxerre et Sens).

L'ADEME et la CCI de l'Yonne se sont associées en 2023 dans le cadre d'une convention « Tourisme durable » prévoyant sur une période de 15 mois (du 01/10/2022 au 31/12/2023) la réalisation de 15 diagnostics et dépôts de dossier de demande d'aide par la CCI de l'Yonne.

Ce partenariat a permis à la CCI d'accompagner de nouvelles entreprises afin d'enrichir sa base client, mais aussi de créer des synergies avec d'autres actions menées en parallèles, comme le « Programme PERF ».

Grâce au déploiement de cette action, les entreprises ont bénéficié des avantages suivants :

- Obtention du droit aux aides du Tourisme Durable, grâce à la désignation d'un interlocuteur local (la CCI),
- Réalisation d'économies d'énergie et d'eau,
- Développement de leur activité,
- Valorisation de leur image auprès d'une clientèle de plus en plus soucieuse de sobriété énergétique.

Plan de financement initial de l'opération « Tourisme Durable » jusqu'au 31 décembre 2023:

Financement ADEME	10 817 € (33%)
Financement CCI Yonne	34 183 € (67%)
Coût total de l'opération	45 000 € (100%)

La CCI Yonne souhaiterait prolonger d'une année (2024) la durée de cette convention en rajoutant 5 accompagnements à l'objectif initial et en sollicitant une subvention complémentaire de 3 571 € HT auprès de l'ADEME.

DELIBERATION

Vu la délibération 2022/33 validée en assemblée générale de la CCI Yonne le 28 octobre 2022, **CONSIDERANT** l'avis favorable du Bureau de la CCI de l'Yonne, en date du 27 octobre 2023, **L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 17 novembre 2023 et consultée par voie électronique, à échéance du 22 novembre 2023 à 23 h 30** **AUTORISE** son Président à solliciter un avenant 2024 à la convention « Tourisme Durable » avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et à solliciter la subvention correspondante.

LA DELIBERATION 2023-10 EST ADOPTEE COMME SUIV :				
NOMBRE DE VOTANTS 24	QUORUM 18	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 1

4. TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2024

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne facture plusieurs types de produits et de prestations. Etant un établissement public, les tarifs de vente qu'elle pratique doivent être fixés par un acte réglementaire, c'est-à-dire qu'ils doivent être décidés par l'assemblée générale.

Les principales modifications sont :

- La mise à jour du prix des locations de salles, bureaux, ateliers en prenant en considération le dernier indice ILAT connu en 2023 (T2), soit une hausse de 6.51 % par rapport à l'année précédente.
- L'harmonisation régionale des tarifs du Forfait jour des conseillers entreprises à 650€ HT/jour.
- La création d'un tarif d'adhésion annuel à BusinessAuxerre.

DELIBERATION

VU les articles 4.4.4.1 et 4.4.4.2 de la section 4, du règlement intérieur de la CCI de l'Yonne, relatifs à la tarification des services proposés par la CCI,

CONSIDERANT la nécessité d'un acte réglementaire pour déterminer les tarifs de vente des produits et services d'une Chambre de Commerce et d'Industrie,

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 17 novembre 2023 et consultée par voie électronique, à échéance du 22 novembre 2023 à 23 h 30

ARRETE les tarifs de vente applicables au 1^{er} janvier 2024, tels que mentionnés dans la grille tarifaire jointe,

AUTORISE son Président et le Directeur Général à négocier ces tarifs de vente si nécessaire.

LA DELIBERATION 2023-11 EST ADOPTEE COMME SUIV :				
NOMBRE DE VOTANTS 24	QUORUM 18	POUR 24	CONTRE 0	ABSTENTION 0

5. OUVERTURE D'UN COMPTE DE REGIE

Avec le développement du e-commerce et la dématérialisation des paiements, le service financier de la CCI Yonne est de plus en plus sollicité pour effectuer des réservations et achats sur Internet. Ces achats concernent principalement les abonnements de logiciels métiers (Suite Adobe, Send in Blue...); abonnements médias (revue économique, PQR...); achats d'espaces publicitaires en ligne (LinkedIn, Facebook...); réservation de chambres d'hôtel lors de déplacements de collaborateurs Dans tous ces cas, l'utilisation d'une e-carte est requise. Le principe du service e-carte est de générer en temps réel un numéro de carte bleue, une date de validité, un cryptogramme visuel et un montant défini. Une fois ce numéro utilisé sur un site commerçant, il ne peut plus être réutilisé sur un autre site.

En parallèle et à titre exceptionnelle, le service financier peut également être sollicité afin d'effectuer un virement bancaire pour répondre à une demande urgente de services ne pouvant être mandatée dans l'immédiat.

Afin d'encadrer ces dépenses non mandatables au préalable, il est souhaitable de créer un compte de régie dédié. Nous proposons que Sandrine Sinet, responsable des finances en soit la régisseuse et Sophie Bordelot, la sous-régisseuse. Le montant des dépenses est limité à 3 000€ par opération.

DELIBERATION

CONSIDERANT la contrainte ponctuelle de réservation et/ou règlement par carte bancaire pour l'achat de services par la CCI Yonne,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau en date du 27 octobre 2023,

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 17 novembre 2023 et consultée par voie électronique, à échéance du 22 novembre 2023 à 23 h 30

AUTORISE l'ouverture d'un compte de régie dans le cadre de dépenses par e-carte.

Les modalités de cette régie sont définies dans les articles ci-dessous :

Article 1 : Un compte bancaire (N° 62521231720) spécifique aux régies d'avances est ouvert par le Trésorier avec une carte bancaire rattachée au Régisseur, Sandrine SINET, Responsable du service Finance de la CCI Yonne et sous-régisseur, Sophie BORDELLOT.

Article 2 : Il est institué une régie de dépenses auprès du service Financier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne.

Article 3 : La régie paiera les e-dépenses engagées par la CCI de l'Yonne et les dépenses seront payées par virements et e-cartes bancaires détenues par Sandrine SINET.

Article 4 : Le montant maximum de paiement effectué, par opération, est limité à 3 000 €,

Article 5 : Le Trésorier et ses délégataires assignataires de la CCI de l'Yonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

LA DELIBERATION 2023-12 EST ADOPTEE COMME SUIT :

NOMBRE DE VOTANTS	QUORUM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	18	23	0	1

6. INFORMATIONS

6.1 MARCHES ATTRIBUES

C 6.1 INFORMATIONS / Marchés attribués


OCTOPUS

Lot 5 : Couverture

attribué à **ECOBAT 77** pour un montant de **835 506,67 € HT**

Lot 15 : Photovoltaïque


attribué à **LAURIN** pour un montant de **159 651,16 € HT**



GAZ

Lot 2 : Fourniture de gaz naturel pour les CCI 89 & Métropole de Bourgogne
 → **1^{er} marché subséquent**

attribué à **Gaz de Bordeaux** pour un montant total sur 3 ans de **65 046,33 € HT**
 [Prix garanti pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2024]



6.2 TABLEAU DES REPRESENTATIONS

Le Président Cadeville explique à l'assemblée générale que les modifications apportées sont surlignées en jaune (Cf. annexe).

CDEI - Commission départementale de l'emploi et de l'insertion avec 2 formations spécialisées : <i>Sous- Commission Emploi (SCE) ; Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)</i>	Thierry CADEVILLE	Alain LAPLAUD (SCE)
--	--------------------------	----------------------------

CDET – CENTRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TONNERROIS	
CA : (2 sièges)	1. Alain LAPLAUD (Président) 2. Thierry CADEVILLE
AG : (4 sièges)	1. Alain LAPLAUD 2. Thierry CADEVILLE 3. Sophie GRCEVIC 4. Jérôme MAYEL

CEA – CHAMBRE ECONOMIQUE DE L'AVALLONNAIS	
CA : (4 sièges)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Jérôme MARCHAND 2. Yann PICARD 3. Thierry CADEVILLE 4. François-Xavier NAULOT
AG : (6 sièges)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Jérôme MARCHAND 2. Yann PICARD 3. Thierry CADEVILLE 4. François-Xavier NAULOT 5. Jérôme MAYEL 6. Alain LAPLAUD

AIF : ASSOCIATION INTERCONSULAIRE DE FORMATION (CIFA)	
Bureau et Conseil d'administration (4 membres)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Didier CHAPUIS (Président) 2. Thierry CADEVILLE (Vice-Président) 3. Didier BARJOT (Trésorier-adjoint) 4. Michel TONNELIER (Secrétaire-adjoint)
Assemblée générale (8 membres)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Didier CHAPUIS 2. Thierry CADEVILLE 3. Didier BARJOT 4. Michel TONNELIER 5. Michel CHAUFOURNAIS 6. Marc MANDRAY 7. Serge NASSELEVITCH 8. Sylvain DUVAL
Conseil de Perfectionnement (3 membres)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Michel TONNELIER 2. Didier BARJOT 3. Hervé AUBERGER

7. BUDGETS

7.1 BUDGET RECTIFICATIF 2023



❖ **Ventes différées**

- ❖ **Terrains Vauban à Sens** : vente prévue en 2022 / Signature le 3 mars 2023
- ❖ **Hôtel consulaire rue Dolet** : vente prévue fin 2022 / Signature 14 février 2023

❖ **Placement financier**

2 Millions € / mai 2023

❖ **Hausse**

- ❖ **des tarifs électricité** : X 2 en 1 an
- ❖ **de la masse salariale** : par une reprise de provision en 2022



Taxe pour frais de Chambre

1 662 000 €

Total compte de résultat

9 822 200 €

Résultat comptable

2 477 800 €

Capacité d'autofinancement

17 200 €

Résultat budgétaire

418 200 €

Fonds de roulement net disponible

1 126 118 €

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Cf. p27

DELIBERATION

VU les articles R.712.15 et A.712.20 du code du commerce, relatifs à l'adoption du projet de budget rectificatif 2023,

CONSIDERANT le montant du budget rectificatif 2023 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, tel que présenté dans le livret joint,

CONSIDERANT les explications fournies lors de la présentation du budget à l'Assemblée,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 27 octobre 2023,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 30 octobre 2023.

Après avoir entendu

- la présentation de la Responsable des Finances,
- l'avis du Président de la Commission des Finances,

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 17 novembre 2023 et consultée par voie électronique, à échéance du 22 novembre 2023 à 23 h 30

VOTE ET APPROUVE le budget rectificatif 2023 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne tel qu'il vient d'être présenté sur la base des principaux indicateurs suivants :

• Taxe pour Frais de Chambre	1 662 000 €
• Total du compte de résultat	9 822 200 €
• Résultat comptable	2 477 800 €
• Capacité d'autofinancement	17 200 €
• Résultat budgétaire	418 200 €
• Fonds de roulement net en fin d'exercice	1 126 118 €

MANDATE LE PRESIDENT pour transmettre ce budget au Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté pour approbation et aux autres autorités concernées.

LA DELIBERATION 2023-13 EST ADOPTEE COMME SUIV :

NOMBRE DE VOTANTS	QUORUM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	18	24	0	0

7.2 PPI - PLAN PLURIANNUEL 2023-2026

CCI de l'Yonne Programmation travaux 2023/2026

Mise à jour le 10 septembre 2023

Nouveau Siège CCI Yonne - BP Vauban à Auxerre		Observatoire	2023	2024	2025	2026
Informatique	Renouvellement matériels pour les agents + logiciels		10 000	10 000	5 000	5 000
Travaux d'aménagement	Organigramme électronique ; Peinture ; petits aménagements ; Signalétique ; menuiserie, ...		30 000	10 000	5 000	5 000
Habiller complémentaire			3 000	3 000		
Borne électrique	Installation une borne électrique 7,4Kw Mono		1 000			
Sous-totaux Investissements :			44 000	23 000	10 000	10 000
Sous-totaux travaux :			0	0	0	0

Port de Dixe		Observatoire	2023	2024	2025	2026
Eclairage LED du site			0	23 000	0	0
Sous-totaux Investissements :			0	23 000	0	0
Sous-totaux travaux :			0	0	0	0

Plateforme Proxity Rungis		Observatoire	2023	2024	2025	2026
Informatique	Développement version 3 de la plateforme		5 000	0	0	0
Sous-totaux Investissements :			5 000	0	0	0
Sous-totaux travaux :			0	0	0	0

Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois		Observatoire	2023	2024	2025	2026
Refaction peinte des sanitaires et VTC des ateliers			5 000	5 000	5 000	
Isolation toiture et éclairage naturel des ateliers	Couche isolant en toiture + étanchéité				100 000	
Abri 5 (Vélos/Armoire)	Châssis ouvert + Porte Héraldique + Electricité		12 000			
Etude et réalisation photovoltaïque	Etude et installation			100 000		
Sous-totaux Investissements :			17 000	105 000	105 000	0
Sous-totaux travaux :			0	0	0	0

Hôtel d'Entreprises d'Auxerre		Observatoire	2023	2024	2025	2026
Remise en état installations climatisation réverbère et des ateliers	Plat site rénové en plusieurs tranches	A réaliser suivant besoins et demande d'occupation	10 000	10 000	10 000	
Refaction portes intérieures	3 portes héraldiques du site Abri 5/Armoire + Toile			10 000	5 000	
Isolation toiture et éclairage naturel des ateliers + photovoltaïque	Couche isolant en toiture + ouverture lumineuse réverbère d'entree atelier + étanchéité				140 000	
Sous-totaux Investissements :			10 000	20 000	155 000	0
Sous-totaux travaux :			0	0	0	0

Hôtel d'Entreprises de Troyes		Observatoire	2023	2024	2025	2026
Atelier RESINOBOIS	réparation toiture		5 000			
Ménagement Bureau	aménagement d'une douche			7 000		
Isolation phonique et thermique cage bureau	Remplacement faux plafond et éclairages, doublage plafonds			30 000		
Séparation énergie et répartition chauffage				50 000		
Construction d'un bâtiment "Ateliers"	Bâties 100 KE Travaux : 800 KE				100 000	100 000
Sous-totaux Investissements :			0	87 000	100 000	100 000
Sous-totaux travaux :			5 000	0	0	0

Village Entreprises Semonsais		Observatoire	2023	2024	2025	2026
Informatique	Nouveaux salles Jefferson		5 000			
Travaux en peinture façades ateliers			16 000			
Remplacement porte entrée Bâtiment			11 000			
Travaux en conformité signalétique			10 000			
Borne recharge véhicules électriques	Fourniture et installation d'une borne de recharges pour véhicules électriques	Définir avec les utilisateurs le besoin et voir le mode de fonctionnement	0	0	0	0
Sous-totaux Investissements :			32 000	0	0	0
Sous-totaux travaux :			0	0	0	0

Pépinière d'Entreprises de l'Allierrolle		Observations	2023	2024	2025	2026
Projet Tranche 1 Programme (hors B5)						
	Honoraire de HOE pour la réalisation des études d'aménagement suite au propositions FLORES et déclarations CCI	Marché HOE + Avenant n°1 : 703 501,80	338 000	190 000		
	Diagnoses obligatoires avec étude/Travaux Etudes complémentaires (Sondage de sol , pollution , microclimatisme , etc ...)	Avenants / études de sol / etc...	25 000	10 000		
	Contrôle technique, SPS, DPC , SS1	Total = 17 403 € HT	7 000	1 000		
	Révision des prix (4 %)	Calculé sur le montant travaux 4 500 000 € HT (Hors taxes)		180 000		
	Autres frais divers		15 000	25 000		
	Matériel/Equipements			200 000		
	Déménagement/Installation			15 000		
	Travaux	Base marchés entreprises : 4 340 000 € HT (hors Photovoltaïque)	723 000	1 617 000		
	Etude Photovoltaïque	Site PLANAIRE	2 000	8 000		
	Travaux Photovoltaïque	Marché Entreprise : 150 000 € HT		150 000		
	Assurance Coûtage Couvrage	Marché conclu après consultation		25 000		
	Acquisition terrain	Evaluation des parcelles	100 000			
Sous-totaux Investissement :			1 217 000	4 373 000	0	0
Sous-totaux Travaux :			0	46 000	0	0

Pépinière d'Entreprises de l'Allierrolle		Observations	2023	2024	2025	2026
Travaux divers de réparation et de fonctionnement						
Travaux divers de réparation et de fonctionnement	Mise aux normes avec un différents entrées, remplacement radiateurs		10 000	10 000	5 000	
Installations de protection contre l'incendie	sur l'ensemble du site , mise en conformité des installations de protection contre l'incendie	Risques signés par FLORES dans le cadre du diagnostic du site	5 000	5 000	5 000	
Informatique	switch / dégroupement fibre		4 000	10 000		
Borne électrique			10 000			
Changement porte	Porte entrée B20 C1, C2, B17C3,2		10 000	10 000	10 000	
Châssis Devoeur	Réparation et mise en conformité de l'appareil		5 000			
Création plateforme chargement poids lourds +Bureau	Châssis Initial partie du B02		70 000			
Portail secondaire (Remplacement entre études)	Sign motorisé, Remplacement par un portail télescopique avec clôture de chaque côté			20 000		
Portail accès site	Agrandissement / Modification				20 000	
Entrée voirie	Voie de circulation entre B02/B03/B04bis (voie du B03)				50 000	
Réaménagement bloc sanitaires B15	Blocs WC + douche H/F + sanitaires pour les autres ces locaux				30 000	
Sous-totaux Investissement :			116 000	55 000	138 000	0
Sous-totaux Travaux :			0	0	0	0

Pépinière d'Entreprises de l'Allierrolle		Observations	2023	2024	2025	2026
Rénovation B04 bis - Vocation locative						
Rénovation	Honoraire HOE		15 000	18 000		
	Contrôle technique		1 000	1 600		
	SPS		1 000	2 200		
	Diagnostic / Analyse / Divers		4 000	2 000		
	Assurance Coûtage Couvrage 2%			12 000		
	Révision des prix (2 %)			12 000		
	Matériel/Equipements		15 000			
	Autres frais divers	Traitement amianté	8 000	8 000		
Travaux : 6 mois	Compte photovoltaïque 30KW			680 000		
Sous-totaux Investissement :			44 000	721 800	0	0
Sous-totaux Travaux :			0	12 000	0	0

Pépinière d'Entreprises de l'Allierrolle		Observations	2023	2024	2025	2026
Démolition B05						
Démolition et traitement amianté					50 000	
Sous-totaux Investissement :			0	0	50 000	0
Sous-totaux Travaux :			0	0	0	0

Pépinière d'Entreprises de l'Allierrolle		Observations	2023	2024	2025	2026
Rénovation B03						
Etude	diagnostic solidité bâtiment et honoraire de HOE		10 000	40 000	20 000	
Travaux de rénovation				300 000	600 000	
Sous-totaux Investissement :			10 000	340 000	620 000	0
Sous-totaux Travaux :			0	0	0	0

Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois		Observatoire	2023	2024	2025	2026
ReConstruction B01 (suite incendie) - Vocation locative						
Démolition	Démolition comports travaux divers de neutralisation (Bac à graisse; réseaux divers ...)		48 000			
Etude pour reconstruction	MOE + CT + Sca + Diag			23 000	34 000	
Travaux reconstruction					415 000	
Sous-totaux investissements			0	0	185 000	0
Sous-totaux travaux :			48 000	23 000	449 000	0
Total Investissements en CHT :			1 504 000	5 667 800	1 355 000	810 000
Totaux travaux en HT :			52 000	19 000	449 000	0
Total investissements + Travaux en CHT :			1 557 000	5 746 800	1 804 000	810 000

Le Programme Pluriannuel d'Investissements (annexé aux présentes) est présenté à l'assemblée générale, chaque année, avec le Budget Primitif.

Le Programme Pluriannuel de la Chambre est réactualisé et affiné au fil du temps et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Le Programme Pluriannuel d'Investissements prévoit les investissements pris en compte dans le Budget Rectificatif 2023, et les estimations jusqu'en 2026. Il prévoit notamment sur 3 ans :

- Les travaux de maintenance de nos infrastructures,
- Le programme de transformation de la Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois avec la réhabilitation du B02, B4 bis, B1 & B3
- Les projets de développement futurs avec l'étude de faisabilité et rentabilité de panneaux photovoltaïques.

DELIBERATION

CONSIDERANT la décision du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 20 septembre 2023

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 30 octobre 2023,

Après avoir entendu

- la présentation du Directeur Général,
- l'avis de la Commission des Finances,

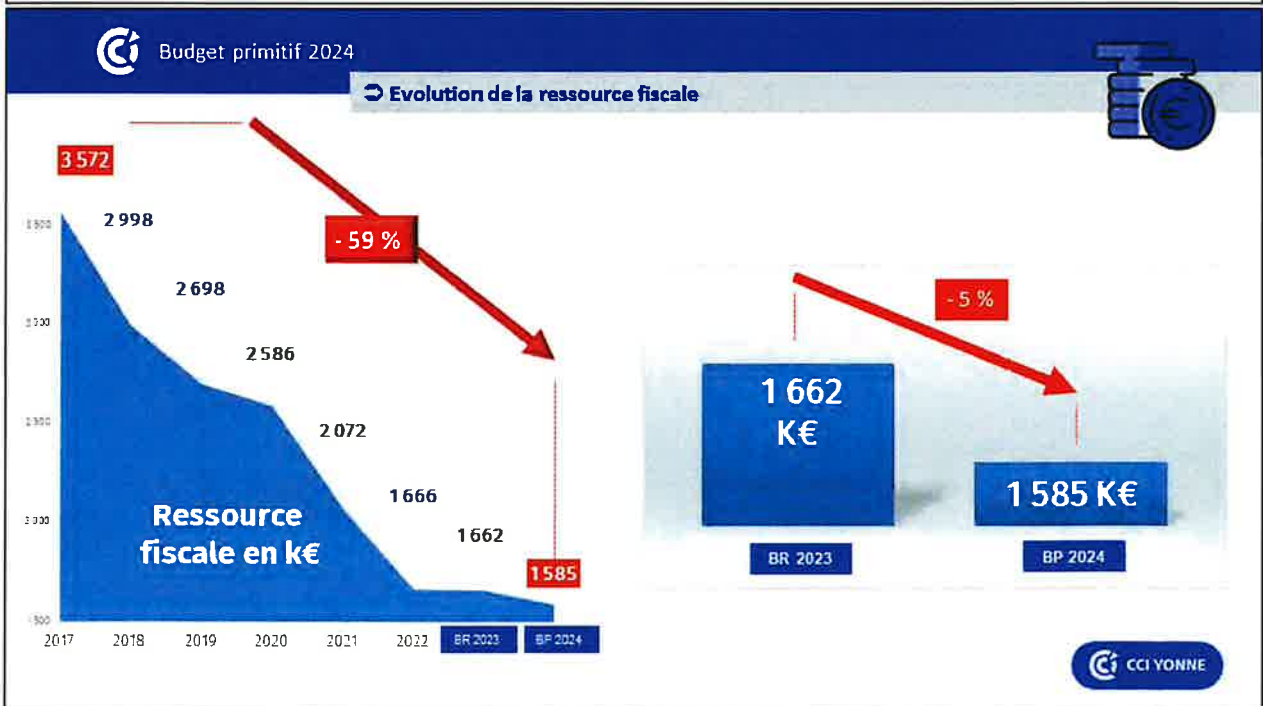
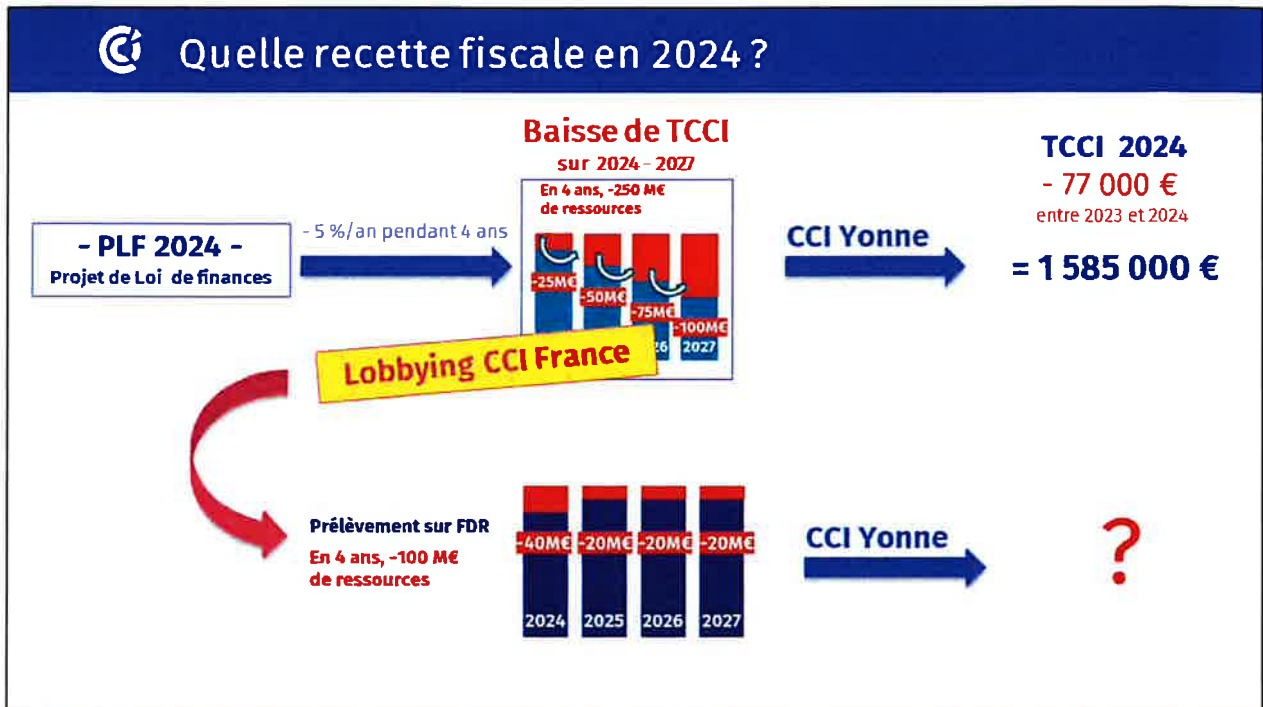
L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 17 novembre 2023 et consultée par voie électronique, à échéance du 22 novembre 2023 à 23 h 30

APPROUVE le Programme Pluriannuel d'Investissements présenté ce jour.

LA DELIBERATION 2023-13 EST ADOPTEE COMME SUIT :

NOMBRE DE VOTANTS	QUORUM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	18	24	0	0

7.3 BUDGET PRIMITIF 2024

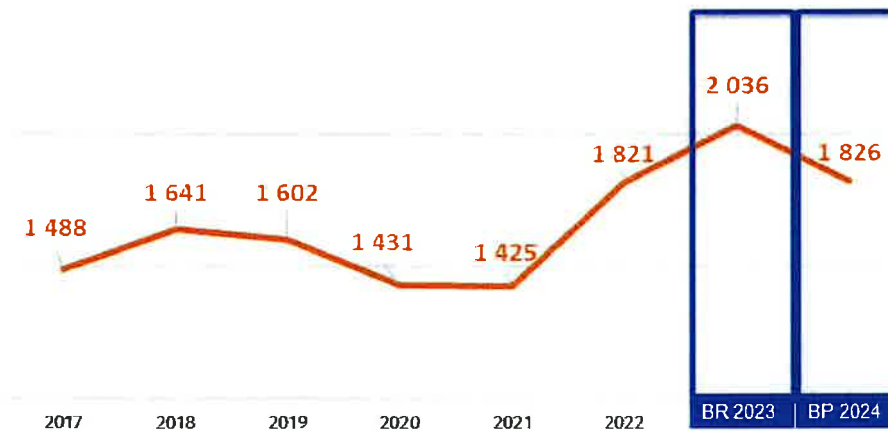




Evolution du CA ET DES SUBVENTIONS EN K€



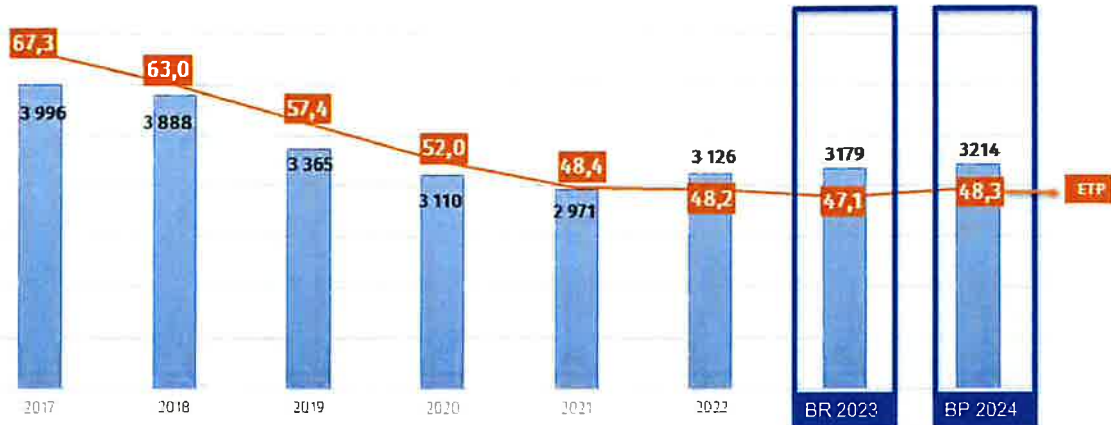
Evolution des CHARGES & ACHATS EN K€



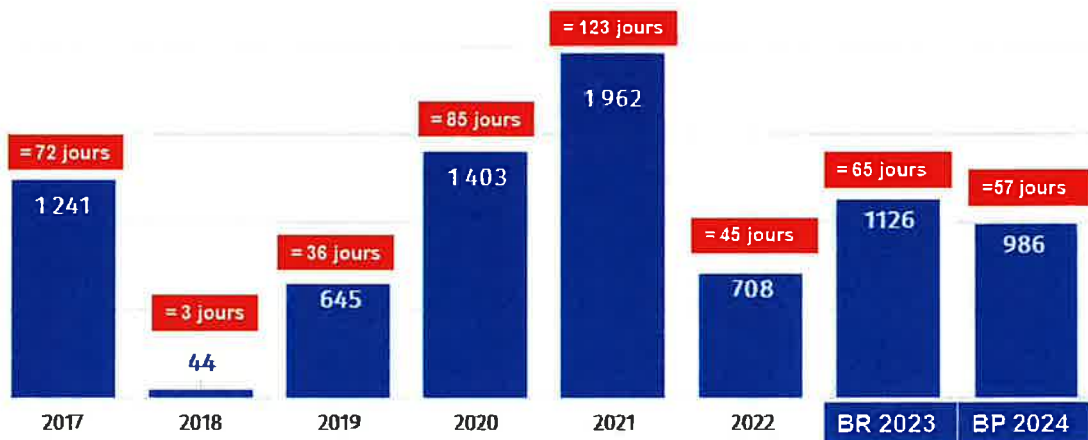


EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE EN K€ ET DES ETP ENTRE 2017 ET 2024

(Personnel CCI B & SIC hors de mission, engagements sociaux, CMAC et Hsiques)



Fonds de roulement disponible en K€





Comparatif des indicateurs en K€



	Budget rectificatif 2023	Budget primitif 2024
Résultat d'exploitation	- 853	- 838
Résultat financier	1	- 51
Résultat exceptionnel	+ 3 330	560
Résultat comptable	2 478	- 329
Capacité d'autofinancement	17	14
Résultat budgétaire	418	- 140
Investissements (bruts)	3 504	6 368
Fonds de roulement net disponible	1 126	986

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2024

Les membres de la Commission des Finances se sont réunis le 30 octobre 2023 pour examiner le projet de budget primitif 2024.

La Responsable des Finances présente les budgets par sections comptables et apporte des commentaires pertinents sur les principaux écarts par rapport au budget rectificatif 2023.

Le budget primitif qui nous a été présenté tient compte d'éléments nouveaux par rapport au BR 2023 :

- La baisse de TCCI de 5%
- Une baisse de charges d'exploitations de 189 K€
- La vente d'un ensemble d'atelier à Toucy
- Un placement financier de 700K€

Les membres de la Commission ont eu tous les éclairages utiles à la compréhension des écarts et éléments non courants prévus pour l'exercice 2024.

Jérôme MAYEL, nous a présenté le PPI 2023-2026 dont 82% se réfère :

- au programme de rénovation des bâtiments B2, B03 et B4 bis et de reconstruction du B01 de la Pépinière de l'Auxerrois.

Les membres de la Commission émettent un avis favorable au projet de budget primitif 2024 et au PPI 2023-2026. Ils proposent à l'unanimité à l'Assemblée Générale de bien vouloir les approuver.

Florence PICHOL
Présidente de la Commission des Finances



VU les articles R.712.15 et A.712.20 du Code du commerce, relatifs à l'adoption du projet de budget primitif 2023,

CONSIDERANT le montant du budget primitif 2024 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, tel que présenté dans le livret joint,

CONSIDERANT les explications fournies lors de la présentation du budget à l'Assemblée,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 27 octobre 2023,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 30 octobre 2023,

Après avoir entendu

- la présentation de la Responsable des Finances,
- l'avis du Président de la Commission des Finances,

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 17 novembre 2023 et consultée par voie électronique, à échéance du 22 novembre 2023 à 23 h 30

VOTE ET APPROUVE le budget primitif 2024 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne tel qu'il vient d'être présenté sur la base des principaux indicateurs suivants :

• Taxe pour Frais de Chambre :	1 585 000 €
• Total du compte de résultat :	6 427 600 €
• Résultat comptable :	- 329 000 €
• Capacité d'autofinancement :	14 200 €
• Résultat budgétaire :	- 140 000 €
• Fonds de roulement net en fin d'exercice :	986 118 €

MANDATE LE PRESIDENT pour transmettre ce budget primitif 2024 à Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté pour approbation et aux autres autorités concernées.

LA DELIBERATION 2023-15 EST ADOPTEE COMME SUIV :				
NOMBRE DE VOTANTS	QUORUM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	18	24	0	0

8. TEMOIGNAGE



CLARA PERRET, directrice AuxR Lab & AuxR Factory

Bonjour, je suis la directrice d'AuxR-Lab, site sur lequel vous êtes aujourd'hui. Pour ceux qui ne connaissent pas, notre travail consiste à accompagner et héberger des start-ups éco-innovantes en lien avec la transition écologique et l'hydrogène, marqueur fort du territoire.

AuxR_Lab, c'est aussi l'épicentre de tout l'événementiel autour de l'entrepreneuriat, l'innovation et la transition écologique. Nous avons également un rôle à jouer pour sensibiliser le grand public autour de ces thématiques. Et c'est dans cette logique que nous avons organisé cette année la première édition auxerroise du start-up weekend.

Donc qu'est-ce qu'un start-up weekend ?

C'est **26 heures pour imaginer et créer une startup** en équipe, à partir d'une idée. Le concept est de réunir porteur de projet, participant lambda, salariés, experts comptables, banquiers, avocats.... et de les faire travailler ensemble durant tout un weekend.

Les participants arrivent avec une idée et font de ce weekend l'opportunité de **transformer cette idée en véritable projet**. Chacun apporte ses compétences, sa passion et son expérience pour remplir le challenge.

Pour cette première, nous avons 5 porteurs de projet, 12 coachs et mentors de tout l'écosystème entrepreneurial. A ceci, vous ajoutez 7 membres pour le jury, jury dans lequel se trouvait la CCI Yonne.

9. ACTUALITES

• COURSE DE L'ORIENTATION COMMERCE – 8 & 9 NOVEMBRE 2023 A AVALLON

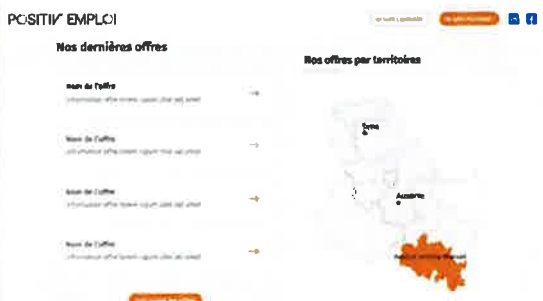


• NOUVELLE PLATEFORME POSITIV'EMPLOI

Nous avons eu la volonté de faire évoluer la plateforme pour la rendre plus accessible, efficace et facile d'utilisation :

- un nouveau logo et un design plus moderne, intuitif et convivial
- un système de recherche via une carte interactive
- un système HR matching permettant de trouver le candidat le plus adapté à votre offre
- un annuaire entreprises





10. Événements à venir





CANDIDATEZ

AUX TROPHÉES DES ENTREPRISES DE L'YONNE

Inscriptions avant le 8 décembre sur trophees.yonne.fr

Soirée des Trophées le **28 mars 2024**

5 catégories

<p>Elles Rayonnent</p> <p>Ce trophée distingue les entreprises dynamisant le territoire par leur notoriété, l'attractivité, leur engagement, leur savoir faire, leur réseau, leur savoir faire au niveau régional, national ou international.</p> <p>1</p>	<p>Elles innovent</p> <p>Ce trophée récompense une entreprise qui a développé et mis sur le marché une innovation (technologique, organisationnelle, servicielle, RH, commerciale, ...) et qui a su provoquer une rencontre réussie entre cette innovation et un marché grâce à sa persévérance, son accessibilité et sa durabilité.</p> <p>2</p>	<p>Elles se lancent (pitch)</p> <p>Ce trophée récompense le meilleur pitch sur scène lors de la soirée de remise des trophées mettant en valeur son innovation ou son projet.</p> <p>3</p>	<p>Elles s'engagent</p> <p>Ce trophée récompense les entreprises intégrant dans leur stratégie, dans leurs relations avec les parties prenantes et leurs activités des engagements sociaux et/ou environnementaux mais également éthiques (capital humain, marque employeur, transition environnementale, écologique, transition/transformation énergétique).</p> <p>4</p>	<p>Elles réussissent</p> <p>Ce trophée récompense la performance commerciale, la hausse du chiffre d'affaires, du nombre de salariés, de l'investissement ou de la qualification.</p> <p>5</p>
--	---	--	--	--

Calendrier prévisionnel 2024 - CCI Yonne

Calendrier prévisionnel des réunions CCI 2024

2024	Reunions		Assemblées générales			Commissions des Finances		Réunions des DG
	Yonne	BFC	Yonne	BFC	France	Yonne	BFC	BFC
Janvier	10	15						18
Février	16	23						
Mars	11	20	8	14	18			7
Avril	12	19				11	18	4
Mai	7	16	11	18	24			7
Juin	10	17						18
Juillet								
Août								
Septembre	14	21						7
Octobre	10	17						7
Novembre	6	13	13	20	24			7
Décembre	14	21						7

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CCI YONNE EN 2024

- Vendredi **8 mars**
- Vendredi **17 mai**
- Vendredi **22 novembre**

Le Président CADEVILLE remercie les membres présents et lève la séance à 12h15.

Thierry CADEVILLE
Président de la CCI de l'Yonne

Ghislaine MOREAU
Secrétaire de la CCI de l'Yonne



ANNEXES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE

Mandature 2022 - 2026

TARIFS CCI DE L'YONNE

Applicables au 1^{er} janvier 2024



SOMMAIRE

- 1 - Prestations du Service de l'Appui aux Entreprises
- 2 - Prestations du Service Création et du Centre de Formalités des Entreprises
- 3 - Prestations du Secrétariat des Affaires Générales
- 4 - Prestations de la Direction des Equipements et des Territoires
- 5 - Prestations de la Direction Emploi Formation
- 6 - Prestations de l'Hôtel Consulaire d'Auxerre
- 7 - Port de Gron - Quai public

1/9

Tarif CCI Yonne applicable au 1^{er} janvier 2024

1 - Prestations du Service de l'Appui aux Entreprises

1 - 1 Industrie

1 - 1 - 1 Brochures - TVA 5,5 %

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Incoterms	47,39 €	50,00 €
Crédits documentaires - RUU 600	33,18 €	35,00 €

1 - 1 - 2 Visas Consulaires - Prix Nets

Prestations	Tarifs Nets
Certificat d'Origine GEFI (1 original + 2 copies)	13,00 €
Copie supplémentaire certificat origine GEFI	13,00 €
Certificat origine classique	19,00 €
Copie certificat origine classique	19,00 €
Facture (original)	19,00 €
Légalisation de signature	19,00 €
Visa Attestation communautaire	125,00 €
Visa Attestation sur nom	80,00 €
Visa carnet ATA 1 voyage A/R	30,00 €
Visa voyage supplémentaire ATA	30,00 €
Copie conforme à l'original	10,00 €

1 - 1 - 3 Autres Prestations

Prestations (HT+Net)	Tarifs HT	Tarifs TTC
Prise en charge CO GEFI	8,67 €	8,00 €
Service plus niveau 1 (Rédaction édition visa CO)	30,00 €	36,00 €
Service plus niveau 2 (Rédaction édition visa dans le cadre d'un Crédoc)	35,00 €	42,00 €
Factures et légalisations/ Visa dans le cadre d'un Service plus	11,00 €	11,00 €
Etablissement ATR et EUR1	2,50 €	3,00 €

1 - 1 - 4 Redevance ATA - Prix Nets

Prestations	Tarifs Nets
CIG	30,00 €
Prime pour cautionnement	Fonction valeur

1 - 1 - 5 Imprimés Douaniers - Certificats Origine

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
C.O. Original laser	1,25 €	1,50 €
C.O. Copie laser	1,25 €	1,50 €
C.O. Demande laser	1,25 €	1,50 €
Liasse imprimés GEFI (1 original + 2 copies)	1,25 €	1,50 €

1 - 1 - 6 Documents Douaniers : Factures et Certificats de Circulation

Imprimés	Tarifs HT	Tarifs TTC
ATR Turquie	1,25 €	1,50 €
EUR2	1,25 €	1,50 €
EUR1 - EUR MED	1,25 €	1,50 €
Factures douanières	1,25 €	1,50 €
Bordereau de vente à l'exportation - Procédure de secours	2,50 €	3,00 €
Déclaration d'expédition de marchandises dangereuses	1,25 €	1,50 €
Déclaration d'expédition de matières dangereuses aérien	1,25 €	1,50 €

1 - 1 - 7 Documents Douaniers Exportation Temporaire

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Forfait WebATA de base pour 1 destination A/R (imprimé + prestation)	55,00 €	66,00 €
Forfait WebATA par voyage supplémentaire (s'ajoutant au forfait de base WebATA)	12,50 €	15,00 €
Forfait express ATA	33,33 €	40,00 €
Module ATA tout compris 1 et 2 voyages	85,00 €	102,00 €
Module ATA tout compris 3 à 5 voyages	110,00 €	132,00 €
Module ATA tout compris 6 à 8 voyages	135,00 €	162,00 €
Couverture supplémentaire	5,83 €	7,00 €
Encart supplémentaire	3,17 €	3,80 €
Feuille normal ou supplémentaire	1,63 €	1,95 €
Frais de procédure simple suite à contentieux ATA	130,00 €	156,00 €
Frais de procédure intermédiaire suite à contentieux ATA	185,00 €	222,00 €
Frais de procédure majorés suite à contentieux ATA	218,00 €	261,60 €

2/9

Tarif TTC Yonne applicable au 1^{er} janvier 2024

1 - 1 - 8 Prestation Accompagnement d'Entreprises

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Brunch des Positives Entreprises	25,00 €	30,00 €
Club Business AUXERRE / adhésion annuelle (club sur coopération, réservé aux industriels)	300,00 €	360,00 €
Diagnostic Stratégie commerciale	650,00 €	780,00 €
Accompagnement à la formalisation d'un dossier de demande de subvention ou avance remboursable	650€ HT/jour + % sur subvention obtenue Tranche inférieure à 1M€ : 5% entre 1 et 2 M€ : 4% entre 2 et 3M€ : 2% supérieure : à négocier	Tranche Tranche Tranche
Accompagnement à la formalisation d'un dossier d'avance remboursable	en fonction de la constitution du dossier sur la base de 650 € HT /jour	
Analyse financière de votre entreprise - forfait journalier	650,00 €	780,00 €
Indicateurs financiers et commentaires : Abonnement annuel	300,00 €	360,00 €
Audit d'attribution du label Imprim' Vert	650,00 €	780,00 €
Reconduction du label Imprim' Vert	400,00 €	480,00 €
Réunion d'information Santé Sécurité Environnement par entreprise participante	60,00 €	60,00 €
Accompagnement Energie ou développement Durable (prédiagnostic ou aide à la recherche et montage de dossier de financement) sur devis	sur devis	-
Transentreprise : réinscription d'une annonce déjà publiée	150,00 €	180,00 €
Transentreprise : publication d'une annonce Locaux sans accompagnement	250,00 €	300,00 €
Transentreprise : accompagnement 1er niveau C et H (TPE)	475,00 €	570,00 €
Transentreprise : accompagnement 1er niveau P (PME-PMI)	680,00 €	816,00 €
Transentreprise - Pack Premium + 1% du montant de la cession (hors contact Transentreprise)	1 650,00 €	1 980,00 €
Transentreprise : Diagnostic Transmissibilité	700,00 €	840,00 €
Transentreprise : Accompagnement à la recherche d'entreprises + 950HT si validation de la cible retenue (hors Transentreprise)	950,00 €	1 140,00 €
Bureau VERT'ueux : Accès au module interactif en ligne de sensibilisation pour 1 an/par site		
0 à 19 salariés	200€ + 40€/salarié	
20 à 49 salariés	1 200,00 €	840,00 €
50 salariés et plus	1 700,00 €	2 040,00 €
Prolongation de l'accès au module pour 6 mois	200,00 €	240,00 €
Prolongation de l'accès au module pour 1 an	350,00 €	420,00 €
Bureau VERT'ueux - Bilan des pratiques + Plan d'action personnalisé + Labelisation régionale + Accès au module interactif en ligne de sensibilisation pour 1 an/par site		
0 à 19 salariés	950,00 €	1 140,00 €
20 à 49 salariés	1 450,00 €	1 740,00 €
50 salariés et plus	1 900,00 €	2 280,00 €
Prolongation de l'accès au module pour 6 mois	200,00 €	240,00 €
Prolongation de l'accès au module pour 1 an	350,00 €	420,00 €
Pré-diag Climat	sur devis	-
Pré-diag RSE	sur devis	-
Fresque du Climat	sur devis	-
Visite Energie	sur devis	-
Atelier ISO 5001	1 750,00 €	2 100,00 €
Visite Déchets	sur devis	-
Réunion réglementaire - Tarif par entreprise	60,00 €	60,00 €

1 - 2 Commerce - Tourisme - Cafés - Hôtels - Restaurants

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Accessibilité : dossier dérogation financière	60,00 €	72,00 €
Audit clé verte		
Gîtes et meublés: chambre d'hôtes: restaurants	360,00 €	432,00 €
Camping: Auberge de jeunesse: Villages et centres de vacances	410,00 €	492,00 €
Résidences de Tourisme	460,00 €	552,00 €
Audit préalable "Transformation de la profession des buralistes" durée 3 jours maximum forfait journalier par personne	650,00 €	780,00 €

1 - 3 Digitalisation des Entreprises

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Accompagnement et conseils à la transformation numérique forfait journalier du conseiller	650,00 €	780,00 €
Accompagnement UX - forfait journalier du conseiller	650,00 €	780,00 €
Audit réseaux sociaux - forfait journalier du conseiller	650,00 €	780,00 €
Audit SEO - forfait journalier du conseiller	650,00 €	780,00 €
Espace Numérique Professionnel (Réunion d'information) par participant	15,00 €	18,00 €

1 - 4 Prestation d'Etude Territoriale ou de Filière

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Diagnostic économique de territoire	Sur Devis	Sur Devis
Diagnostic de filière	Sur Devis	Sur Devis
Etude d'impact économique d'une entreprise ou d'un événement	Sur Devis	Sur Devis
Présentation publique sur l'économie locale	Sur devis	Sur devis
Forfait journalier - Responsable d'études	650,00 €	780,00 €

3/9

(art 10) Votre responsabilité au 1er janvier 2024

1 - 5 Observatoire du Commerce

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Approche de marché local	650,00 €	780,00 €
Etude de marché pour création ou extension d'un commerce de (flux de consommation; marché potentiel; offre commerciale...)	Sur Devis	Sur Devis
Etude d'implantation d'un commerce en milieu rural (réservé aux collectivités)	Sur Devis	Sur Devis
Diagnostic de l'environnement commercial d'un pôle ou d'un territoire	Sur Devis	Sur Devis
Forfait journalier - Responsable d'études	650,00 €	780,00 €

2 - Prestations du Service Création et du Centre de Formalités des Entreprises

2-1 Service Création

Prestations	
Pré accueil porteur de projet	Offert
Réunion d'information - Ateliers	Offert
Conseil et suivi individualisés	Offert

2-2 Centre de Formalités des Entreprises

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Création d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglémentées)	83,33 €	100,00 €
Modification d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglémentées)	50,00 €	60,00 €
Radiation d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglémentées)	41,87 €	50,00 €
Création d'une Société commerciale	115,00 €	138,00 €
Modification/Dissolution d'une Société commerciale	100,00 €	120,00 €
Radiation d'une Société commerciale	70,00 €	84,00 €
Carte de commerçant ambulant	30,00 €	EXO

2-3 Carte d'Agents Immobiliers

Prestations	Tarifs Nets
Instruction et délivrance de la carte professionnelle	160,00 €
Modification de la carte professionnelle	68,00 €
Délivrance récépissé de déclaration préalable d'activité	96,00 €
Délivrance d'une attestation pour la personne habilitée par le titulaire de carte professionnelle	55,00 €
Renouvellement de la carte professionnelle	130,00 €

3 - Prestations du Secrétariat des Affaires Générales

3-1 Fichiers Standards

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
10 salariés et plus liste papier	133,33 €	160,00 €
10 salariés et plus liste format pdf	83,33 €	100,00 €
10 salariés et plus fichier excel	333,33 €	400,00 €
50 salariés et plus liste papier	41,87 €	50,00 €
50 salariés et plus liste format pdf	33,33 €	40,00 €
50 salariés et plus fichier excel	50,00 €	60,00 €

3-2 Fichiers sur Mesure

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Liste papier - Tarif unitaire à l'établissement	0,23 €	0,28 €
Fichier excel - Tarif unitaire à l'établissement	0,33 €	0,40 €
Frais de gestion	5,00 €	6,00 €
Prise en charge AEF	30,00 €	36,00 €

3-3 Nouvelles Immatriculations

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Abonnement 1 an fichier pdf	83,33 €	100,00 €
Abonnement 1 an fichier excel	333,33 €	400,00 €
Prix au numéro	8,33 €	10,00 €

3-3 Bourse des Locaux Disponibles

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Frais de gestion de l'annonce	30,00 €	36,00 €

4/8

Tarif CCI Yonne applicable au 1^{er} janvier 2024

3 - 4 Cartographie sur Mesure

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Cartographie sur mesure	Sur Devis	Sur Devis

3 - 5 Chambersign®

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Certificat EIDUCIO RGS ** signature électronique sur clé pour 1 an (renouvelable 3 ans)	90 € / an + 60 € (clé USB)	108 € / an + 72 € (clé USB)
Certificat EIDUCIO RGS ** signature électronique sur clé pour 3 ans	220 € + 80 € (clé USB)	264 € + 72 € (clé USB)
Certificat EIDUCIO+ RGS ** signature électronique sur clé pour 1 an (renouvelable 3 ans)	100 € / an + 60 € (clé USB)	108 € / an + 72 € (clé USB)
Certificat EIDUCIO+ RGS ** signature électronique sur clé pour 3 ans	250 € + 60 € (clé USB)	300 € + 72 € (clé USB)
Certificat AUDACIO Identité RGS ** signature électronique sur clé pour 1 an (renouvelable 3 ans)	90 € / an + 60 € (clé USB)	108 € / an + 72 € (clé USB)
Certificat AUDACIO Identité RGS ** signature électronique sur clé pour 3 ans	220 € + 80 € (clé USB)	264 € + 80 € (clé USB)
Certificat INITIO RGS * signature électronique logiciel pour 1 an (renouvelable 3 ans)	50 € / an	60 € / an
Certificat INITIO RGS * signature électronique logiciel pour 3 ans	105,00 €	126,00 €

4 - Prestations de la Direction des Equipements et Territoires

x-Créateurs et entreprises nouvelles sur l'Yonne bénéficient du tarif bonifié ci-dessous (Année 1 à 5 et suivantes).

xx-Les entreprises contractant un bail 3/6/9 bénéficient du tarif normal correspond à l'année 5.

xxx-Pour les entreprises innovantes la CCI se réserve la possibilité d'appliquer un tarif aidé progressif pendant 5 ans, jusqu'à 50% de réduction du tarif année 5

xxxx-Le dernier indice ILAT connu est celui du T2 2023 : 130,64

Pour mémoire, indice ILAT T2 2022 : 122,85

4 - 1 Tarifs communs à différents sites Hôtels et Pépinières d'Entreprises

Réduction de 40% du prix public sur les réservations de bureaux et salle de réunion pour les clients hébergés dans un Hôtel ou Pépinières d'Entreprises de la CCI de l'Yonne

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Location Kit Mobilier par mois	25,00 €	30,00 €
Caution Bip Accès	60,00 €	EXO
Clé USB	8,00 €	9,00 €
Mise à disposition de personnel (hors frais de déplacement)	25,00 €	30,00 €
Mise à disposition de personnel qualifié (hors frais de déplacement)	33,33 €	40,00 €
Domiciliation sans ligne téléphonique année 1	60,00 €	72,00 €
Domiciliation sans ligne téléphonique années 2 et suivantes	70,00 €	84,00 €

4 - 2 Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 1	3,06 €	3,67 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 2	3,26 €	3,91 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 3	3,48 €	4,18 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 4	3,74 €	4,49 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 5 et suivantes	3,96 €	4,75 €
Locations bureaux par m² année 1	8,38 €	10,03 €
Locations bureaux par m² année 2	8,85 €	10,62 €
Locations bureaux par m² année 3	9,32 €	11,18 €
Locations bureaux par m² année 4	9,79 €	11,75 €
Locations bureaux par m² année 5 et suivantes	10,26 €	12,31 €
Provision sur charges communes	10% du montant loyer, base année 5	
Prestations kit mobilier de bureau par mois	20,00 €	24,00 €

4 - 3 Hôtel d'Entreprises de l'Avallonnais

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 1	3,48 €	4,18 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 2	3,74 €	4,49 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 3	3,96 €	4,75 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 4	4,19 €	5,03 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 5 et suivantes	4,43 €	5,32 €
Locations bureaux par m ² année 1	8,38 €	10,06 €
Locations bureaux par m ² année 2	8,85 €	10,62 €
Locations bureaux par m ² année 3	9,32 €	11,18 €
Locations bureaux par m ² année 4	9,79 €	11,75 €
Locations bureaux par m ² année 5 et suivantes	10,26 €	12,31 €
Provision sur charges communes BUREAUX	12 % du montant loyer, base année 5	
Provision sur charges communes ATELIERS	10 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	15% du montant loyer, base année 5	
Location salle de réunion 1/2 journée	50,00 €	60,00 €
Location salle de réunion journée	75,00 €	90,00 €
Location salle de réunion semaine	255,00 €	306,00 €
Location bureau meublé 1/2 journée	25,00 €	30,00 €
Location bureau meublé journée	35,00 €	42,00 €
Location bureau meublé semaine	115,00 €	138,00 €

4 - 4 Hôtel d'Entreprises de Puisaye

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 1	3,74 €	4,48 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 2	3,96 €	4,75 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 3	4,19 €	5,03 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 4	4,43 €	5,32 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 5 et suivantes	4,65 €	5,58 €
Locations bureaux par m ² année 1	8,16 €	9,79 €
Locations bureaux par m ² année 2	8,63 €	10,36 €
Locations bureaux par m ² année 3	9,10 €	10,92 €
Locations bureaux par m ² année 4	9,55 €	11,46 €
Locations bureaux par m ² année 5 et suivantes	10,01 €	12,01 €
Location box de stockage par m ²	2,03 €	2,44 €
Provision sur charges communes	22 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	15% du montant loyer, base année 5	
Location salle de réunion 1/2 journée	50,00 €	60,00 €
Location salle de réunion journée	75,00 €	90,00 €
Location salle de réunion semaine	255,00 €	306,00 €
Location bureau meublé 1/2 journée	25,00 €	30,00 €
Location bureau meublé journée	35,00 €	42,00 €
Location bureau meublé semaine	120,00 €	144,00 €

4 - 5 Hôtel d'Entreprises du Florentinois

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 1	4,28 €	5,11 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 2	4,54 €	5,45 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 3	4,84 €	5,81 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 4	5,11 €	6,13 €
Locations ateliers vestiaires et sanitaires par m ² année 5 et suivantes	5,41 €	6,49 €
Locations bureaux par m ² année 1	8,16 €	9,79 €
Locations bureaux par m ² année 2	8,63 €	10,36 €
Locations bureaux par m ² année 3	9,10 €	10,92 €
Locations bureaux par m ² année 4	9,55 €	11,46 €
Locations bureaux par m ² année 5 et suivantes	10,01 €	12,01 €
Provision sur charges communes	22 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	15% du montant loyer, base année 5	

4 - 6 Popinière d'Entreprises de l'Auxerrois

4 - 6 - 1 Domiciliation

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Domiciliation avec ligne téléphonique année 1	70,00 €	84,00 €
Domiciliation avec ligne téléphonique année 2 et suivantes	80,00 €	96,00 €

4 - 6 - 2 Fibre Internet

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Abonnement mensuel fibre PRO partagé	275,00 €	330,00 €
Coût unique de raccordement fibre (si prise abonnement en direct) (hors travaux et prestations)	275,00 €	330,00 €

6/9

314 CCI Yonne applicable au 1^{er} janvier 2024

4 - 6 - 3 Ateliers

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations entreposage au m ² année 1	4,28 €	5,11 €
Locations entreposage au m ² année 2	4,54 €	5,45 €
Locations entreposage au m ² année 3	4,84 €	5,81 €
Locations entreposage au m ² année 4	5,11 €	6,13 €
Locations entreposage au m ² année 5 et suivantes	5,41 €	6,49 €
Locations ateliers		
Locations ateliers au m ² année 1	4,43 €	5,32 €
Locations ateliers au m ² année 2	4,77 €	5,72 €
Locations ateliers au m ² année 3	5,11 €	6,13 €
Locations ateliers au m ² année 4	5,47 €	6,58 €
Locations ateliers au m ² année 5 et suivantes	5,83 €	7,00 €
Location atelier refait (-5 ans)		
Location atelier refait (-5 ans) au m ² année 1	4,89 €	5,87 €
Location atelier refait (-5 ans) au m ² année 2	5,23 €	6,28 €
Location atelier refait (-5 ans) au m ² année 3	5,58 €	6,70 €
Location atelier refait (-5 ans) au m ² année 4	6,06 €	7,27 €
Location atelier refait (-5 ans) au m ² année 5 et suivantes	6,52 €	7,82 €
Provision sur charges communes	13,5 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	30 % du montant loyer, base année 5	

4 - 6 - 4 Location Bureaux, Salles de Réunions, Meubles

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Locations bureaux anciens au m ² année 1	9,32 €	11,18 €
Locations bureaux anciens au m ² année 2	9,79 €	11,75 €
Locations bureaux anciens au m ² année 3	10,26 €	12,31 €
Locations bureaux anciens au m ² année 4	10,73 €	12,88 €
Locations bureaux anciens au m ² année 5 et suivantes	10,99 €	13,19 €
Locations bureaux B7 et B19		
Locations bureaux B7 et B19 au m ² année 1	11,19 €	13,43 €
Locations bureaux B7 et B19 au m ² année 2	11,66 €	13,99 €
Locations bureaux B7 et B19 au m ² année 3	12,25 €	14,70 €
Locations bureaux B7 et B19 au m ² année 4	12,83 €	15,40 €
Locations bureaux B7 et B19 au m ² année 5 et suivantes	13,41 €	16,09 €
Location bureaux RT 2012 +		
Location bureaux RT 2012 + au m ² année 1	13,06 €	15,87 €
Location bureaux RT 2012 + au m ² année 2	13,89 €	16,67 €
Location bureaux RT 2012 + au m ² année 3	14,68 €	17,62 €
Location bureaux RT 2012 + au m ² année 4	15,50 €	18,60 €
Location bureaux RT 2012 + au m ² année 5 et suivantes	16,32 €	19,58 €
Provision sur charges communes	13,5 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	30 % du montant loyer, base année 5	
Location bureau meublé 1/2 journée	25,00 €	30,00 €
Location bureau meublé journée	35,00 €	42,00 €
Location bureau meublé semaine	120,00 €	144,00 €
Salle Epineuil (10 personnes maxi)		
Location salle de réunion 1/2 journée	55,00 €	66,00 €
Location salle de réunion 1 journée	36,00 €	45,00 €
Salle Saint-Bris (20 personnes maxi)		
Location salle de réunion 1/2 journée	49,00 €	58,80 €
Location salle de réunion 1 journée	76,00 €	90,00 €
Location salle de réunion 1 semaine	255,00 €	306,00 €
Salle Irancy (10 personnes maxi)		
Location salle de réunion 1/2 journée	85,00 €	78,00 €
Location salle de réunion 1 journée	105,00 €	126,00 €
Location salle de réunion 1 semaine	385,00 €	462,00 €
Salle Chablis (40 personnes)		
Location salle de réunion 1/2 journée	130,00 €	156,00 €
Location salle de réunion 1 journée	215,00 €	258,00 €
Location salle de réunion 1 semaine	745,00 €	894,00 €
Espace de coworking		
Location espace coworking journée	24,50 €	29,40 €
Location espace coworking semaine	108,51 €	127,81 €
Location espace coworking mois	166,16 €	199,39 €
Convention de suivi/réexpédition courrier	58,58 €	70,30 €
Convention transferts d'appels par mois	43,88 €	52,66 €
Locations prestations transferts d'appels par jour	4,39 €	5,27 €
<i>* de la prise des clés à leur restitution à l'accueil</i>		
Pause-café (café, biscuits)/personne, sans service	4,00 €	4,80 €

7/9

Tarif CCI Yonne applicable au 1^{er} janvier 2024

Pause gourmande (café, jus de fruit, mini-viennoiseries)/personne, sans service	7,00 €	8,40 €
---	--------	--------

4 - 6 - 5 Photocopies et Impression

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Photocopie x 50 NB	7,00 €	8,40 €
Photocopie x 100 NB	13,00 €	15,60 €
Photocopie x 200 NB	25,00 €	30,00 €
Photocopie x 500 NB	45,00 €	54,00 €
Photocopie x 50 couleurs	19,00 €	22,80 €
Photocopie x 100 couleurs	35,00 €	42,00 €
Photocopie x 200 couleurs	65,00 €	78,00 €

4 - 6 - 6 Secrétariat et Divers

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Permanence téléphonique prise de message	0,90 €	0,96 €
Prestations téléphoniques à l'unité	0,15 €	0,18 €
Machine à relier avec couvertures	4,09 €	4,91 €
Plastification 80 microns A5 x 10	3,50 €	4,20 €
Plastification 80 microns A4/A5 x 10	6,50 €	7,80 €
Plastification 80 microns A3 x 10	10,00 €	12,00 €
Plastification 250 microns A4 x 10	13,00 €	15,60 €
Plastification 250 microns A3 x 10	20,00 €	24,00 €
Manutention location d'un chariot élévateur (gaz) - l'heure	24,00 €	28,80 €
Manutention location d'un chariot élévateur (gaz) - la journée	110,00 €	132,00 €
Signalétique entreprise sur site (1 face)	40,00 €	48,00 €

4 - 7 Village d'Entreprises du Sènonais

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Location ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 1	7,89 €	9,23 €
Location ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 2	8,16 €	9,79 €
Location ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 3	8,63 €	10,36 €
Location ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 4	9,10 €	10,92 €
Location ateliers vestiaires et sanitaires par m² année 5 et suivantes	9,56 €	11,47 €
Provision sur charges communes	17 % du montant loyer, base année 5	
Quote-part sur espaces communs	20 % du montant loyer, base année 5	
Location bureaux par m² année 1	13,42 €	16,10 €
Location bureaux par m² année 2	14,27 €	17,12 €
Location bureaux par m² année 3	15,16 €	18,19 €
Location bureaux par m² année 4	16,03 €	19,24 €
Location bureaux par m² année 5 et suivantes	16,90 €	20,28 €
Provision sur charges communes	19 % du montant loyer, base année 5	
Provision entretien espaces communs	20 % du montant loyer, base année 5	
Location d'une place de parking au mois	45,00 €	54,00 €

Salle Thomas JEFFERSON (en rez-de-chaussée) (80 pers)

La 1/2 journée	270,00 €	324,00 €
La journée	490,00 €	588,00 €

Salle de Réunion 106 (1er étage) (10 pers max)

La 1/2 journée	37,00 €	44,40 €
La journée	63,00 €	75,60 €
La semaine	208,00 €	249,60 €

Salle de Réunion 225 (2^{ème} étage) (19 pers max)

La 1/2 journée	59,00 €	70,80 €
La journée	85,00 €	102,00 €

Salle de Réunion 104 (1er étage) (25 pers max)

La 1/2 journée	75,00 €	90,00 €
La journée	150,00 €	180,00 €

Bureau Meublé (en rez-de-chaussée)

La 1/2 journée	25,00 €	30,00 €
La journée	35,00 €	42,00 €
La semaine	117,00 €	140,40 €

Espace Coworking

La 1/2 journée	22,00 €	26,40 €
La journée	35,00 €	42,00 €
La semaine	140,00 €	168,00 €

8/9

© 2024 CCI Yonne - Tous droits réservés

4 - 7 - 1 Photocopies et Impressions

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Photocopies x 50 NB	7,00 €	8,40 €
Photocopie x 100 NB	13,00 €	15,80 €
Photocopie x 200 NB	25,00 €	30,00 €
Photocopie x 500 NB	45,00 €	54,00 €
Photocopie x 50 couleurs	19,00 €	22,80 €
Photocopie x 100 couleurs	35,00 €	42,00 €
Photocopie x 200 couleurs	65,00 €	78,00 €

4 - 8 Hôtel Consulaire d'Auxerre

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Prêt de matériel informatique journalier	4,00 €	4,80 €
Frais de copie d'un document administratif - la page A4	0,18 €	0,22 €

5 - Prestations de la Direction Emploi Formation

5 - 1 Emploi Formation

Prestations	Prix Nets
Frais de scolarité de l'EGC (rentrée en cours, nouveaux arrivants)	4 500,00 €
FPC journée inter-entreprise / stagiaire	350,00 €
FPC journée intra / groupe	1 200,00 €
FPC bureautique 1/2 journée / stagiaire	140,00 €
FPC bureautique journée / stagiaire	280,00 €
FPC bureautique journée intra / groupe	810,00 €
FPC langues individuel heure	62,00 €
FPC langues intra heure/groupe	65,00 €
FPC langues spécialisées heure	70,00 €
FPC langues - certification CLOE	110,00 €
FPC langues - certification TOEIC	120,00 €
FPC langues inter-entreprise (mini 4 personnes) heure/stagiaire	20,00 €
FPC - commerce international formation inter-entreprise (niveau expert) journée/stagiaire	450,00 €
FPC - comptabilité - gestion - finance : formation inter-entreprise (niveau expert) journée/stagiaire	450,00 €
FPC - préparation et certification Voltaire : formation inter-entreprise (niveau expert) journée /stagiaire	450,00 €
FPC - Ecole des Managers (session/stagiaire) - préparant à la certification "Chef d'entreprise - Developpeur de PME"	9 500 €
FPC - "Stage 5 jours pour entreprendre" (session/stagiaire) - préparant à la certification "Création entreprise - Identifier les points clés pour un projet réussi"	690,00 €
FPC - Création entreprise - Bâtit un projet entrepreneurial durable - Accompagnement individuel de 7h	850,00 €
FPC - Création entreprise - Bâtit un projet entrepreneurial durable - Accompagnement individuel et collectif de maximum 42h	1 540,00 €
FPC - Création entreprise - Bâtit un projet entrepreneurial durable - Prestation collective de 35h	1 625,00 €

6 - Prestations de l'Hôtel Consulaire d'Auxerre

6 - 1 Hôtel Consulaire d'Auxerre

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Location de classe mobile à la journée	250,00 €	300,00 €
Photocopie	0,21 €	0,25 €
Salle de Réunion Vauban (25 pers max)		
La journée	195,00 €	234,00 €
La 1/2 journée	140,00 €	168,00 €
Salle de Reunion 15 (8 pers max)		
La journée	145,00 €	174,00 €

7 - Port de Gron - Quai public

Prestations	Tarifs HT	Tarifs TTC
Redevance - Droit de quai par bateau pour une durée limitée à 72 h et ne pouvant excéder la durée maximum prévue à la réservation	500 €	pas de TVA
Agent de sûreté et sécurité portuaire obligatoire	150 €	180,00 €
<i>Un superviseur sera en charge de vérifier la bonne utilisation des engins / infrastructures. En cas d'anomalies / risques, il pourra faire stopper les opérations.</i>		
<i>Se référer au formulaire de réservation</i>		
<i>Paiement à la réservation</i>		

8/8

Tarif CCI Yonne applicable au 1^{er} janvier 2024